

Pronatalisme et procréation chez les Baoulé et les Malinké de Bouaké (Côte d'Ivoire) : analyse socio-anthropologique.

Pronatalism and procreation among the Baoule and Malinke of Bouaké (Ivory Coast) :socio-anthropological analysis.

FANNY Navouon

Enseignant Chercheur, Socio-anthropologue à l'Université Peleforo
GON COULIBALY de Korhogo (Côte d'Ivoire)

ASSI Aka Bah Laurice

Doctorante, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké (Côte d'Ivoire)
Département d'Anthropologie et de Sociologie

Date de soumission : 09/10/2025

Date d'acceptation : 17/11/2025

Pour citer cet article :

FANNY. N. & ASSI. A.B.L. (2025) «Pronatalisme et procréation chez les Baoulé et les Malinké de Bouaké (Côte d'Ivoire) : analyse socio-anthropologique.», Revue Internationale du chercheur «Volume 6 : Numéro 4» pp : 516-538.

Résumé :

Ce travail consiste à analyser les perceptions populaires, liées à la procréation humaine chez les communautés Baoulé¹ et Malinké² dans la commune de Bouaké à partir de la méthode qualitative. A l'aide de guide d'entretien, 30 personnes ont été interrogées selon la technique du choix raisonné et l'effet boule de neige. Les résultats obtenus révèlent des points de vue communs et divergents. En termes de similitudes, le désir pronataliste chez ces deux communautés émane de la place de l'enfant comme richesse divine, source de pérennité et de stabilité sociale. Spécifiquement chez le Malinké communauté patriarcat, les naissances nombreuses se justifient par la recherche permanente d'enfant de sexe masculin pour la gestion du pouvoir familial et de prouver la virilité du mari. Quant au Baoulé matriarcat, peu importe le sexe, la procréation relève d'un simple acte de tradition d'où un symbole de référence pour prouver son passage sur terre. Ainsi, cette recherche met en lumière les logiques de constructions sociales autour de la procréation humaine déterminées par les facteurs socioéconomiques, environnementaux, politiques et cosmologiques qui les caractérisent.

Mots clés : Pronatalisme, analyse, socio-anthropologique, Baoulé, Malinké

Abstract

The aim of the present study is to analyze popular perceptions linked to human reproduction among the Baoulé³ and Malinké⁴ communities in Bouake, using the qualitative method. An interview guide was used to interview 30 people using the purposive sampling and snowball techniques. The findings obtained reveal both common and divergent viewpoints. Firstly, regarding the similarities, there is a pro-natalist mindset, reflected in high desire for childbirth, with the child being regarded as wealth. Specifically, for the Malinké, it is considered the best way to perpetuate the family lineage given that a male child occupies a prominent position in the family. As for the Baoulé people, procreation is a symbol of reference, regardless of the child's sex. Thus, the present research highlights the logics of social constructions around human procreation determined by the socioeconomic, environmental and cosmological factors that characterize them.

Keywords : Pronatalism, socio-anthropological, analysis, Malinké, Baoulé

¹ Baoulé (Ba Ou Li), un peuple du groupe Akan vivant en grande majorité au Centre de la Côte d'Ivoire.

² Malinké (Mandinka ou Mandingo), un peuple du groupe Mandé vivant en Afrique. En Côte d'Ivoire, la grande majorité se trouve au Nord.

³ Baoulé (Ba ou Li), a people of the Akan group living mostly in the central part of Ivory Coast.

⁴ Malinké (Mandinka or Mandingo), a people of the Mandé group living in Africa. In Ivory Coast, the majority are found in the North

Introduction

La procréation humaine se définit comme étant un processus biologique par lequel les êtres humains engendrent de nouveaux individus, en assurant de façon permanente la pérennité de leur espèce. C'est un élément essentiel pour la transmission du patrimoine génétique, la diversité des espèces mais aussi le renouvellement de la population. Selon l'OMS (2023), la procréation est l'ensemble des processus biologiques qui permettent à une espèce de se perpétuer, et dans le cas de l'espèce humaine, la production d'une nouvelle vie, mais cela implique les différentes étapes de la fécondation, de la grossesse et de l'accouchement.

Les études menées entre 1990 et 2021, montrent que 17, 5% de la population adulte mondiale est confronté à un problème d'infertilité, ce qui représente près de 18% des couples, soit environ une personne sur six. Cependant, les causes de l'infertilité sont diverses et touchent autant les hommes que les femmes (OMS,2023).

En Afrique, les taux de procréation varient selon les régions et les facteurs socio-économiques. La croissance démographique la plus rapide et remarquable est observée en Afrique de l'Est et Australe avec une augmentation de 35% du nombre de femmes en âge de procréer entre 2012 et 2023. Le Tchad, la Somalie et la RDC figurent en tête du classement mondial avec 5,94 ; 5,91 et 5,90 enfants par femme (UNFPA, 2024). Cependant, l'infertilité touche environ 15% à 30% de la population adulte en Afrique, occasionnant ainsi un besoin croissant de prise en charge chez les jeunes couples.

L'Afrique de l'Ouest, se caractérise par un taux de fécondité le plus élevé au monde. Cette forte fécondité contribue également à la croissance rapide de sa population avec environ 4,4% de naissances par femme en 2023 avec une moyenne de cinq à six enfants. La Côte d'Ivoire, enregistre un taux de fécondité de 4,3 enfants par femme, légèrement supérieur à la moyenne Africaine (PMA,2024), mais inférieur à celui de certains pays notamment le Niger et la Mozambique avec des taux de 5,94 à 4,62 enfants par femme (UNFPA, 2024). L'infertilité en Côte d'Ivoire touche de plus en plus les jeunes couples avec un couple sur cinq souffrant de problème d'infertilité et bénéficie des soins de qualité au CHU de Cocody (PMA, 2024). Ce constat est aussi établi chez certains groupes ethniques en Côte d'Ivoire notamment le groupe Akan et Mandé du Nord représentant un taux de 38,1% et 19% en 2017 (ASA, 2017), contre 38% et 22 % (RGPH, 2021). Cependant, le peuple Baoulé et Malinké occupe une place remarquable avec un taux estimée à 17,7% contre 19,5% et une population de 4.645.000 contre 4.217.000 (Aménagement linguistique, 2017).

La spiritualité Baoulé et Malinké accorde une grande importance à la pérennité de la famille, à la descendance et au bien-être de l'enfant, même si certains enfants naissant dans des conditions considérées comme atypiques ou « mal nés » peuvent être victimes de marginalisation sociale ou de pratiques extrêmes.

Tout compte fait, la procréation chez ces deux peuples revêt une dimension particulière qui fonde leur hégémonie.

1. Encrage théorique de la recherche

La recherche d'un schéma de compréhension de l'engouement de ces deux communautés ivoiriennes de la procréation nous conduit à la théorie de Caldwell (1982) cité par Bertrand , Oris , Prabhat et Oza (2014) qui interprète le passage d'un niveau de fécondité élevé à faible comme le résultat d'une inversion des flux de richesses intergénérationnels. La fécondité selon lui est la conséquence de la fonction que l'enfant accomplit dans la société. Mettant en exergue la théorie du fonctionnalisme de Guy Rocher (1968) dans son œuvre : « Introduction à la sociologie ». S'appuyant sur Durkheim (1893) qui affirme que « Se demander quelle est la fonction de la division du travail, c'est donc chercher à quel besoin elle correspond ». Ainsi, se demander donc quelle est la fonction du pronatalisme dans nos deux communautés, c'est donc chercher à savoir à quel besoin il répond. En réponse à cela, Caldwell, qui s'est notamment intéressé aux Yorubas du Nigeria, montre que dans ce type de société caractérisée par une grande pauvreté, un faible niveau d'instruction et une vie en milieu principalement rural, les enfants sont considérés comme une richesse, tant symbolique que matérielle. La nécessité de donner naissance à une nombreuse descendance s'explique également par un enjeu pragmatique : il faut qu'un nombre suffisant d'enfants survive pour pouvoir soutenir les parents jusqu'à leur mort en les aidant dès leur jeune âge dans les tâches quotidiennes. Au regard de ce constat sur la fonction à remplir par la future progéniture, la procréation se polarise avec la question de préférence de sexe occasionnant un nombre élevé d'enfants. C'est en cela que Bourdieu (2018) préconise la nécessité de se pencher plus sur la question relative à la domination masculine, qui constitue aujourd'hui une réalité primordiale qui passe sous silence dans les sociétés. Autant de théories pronatalistes mises à jour dans le monde, nous amènent à nous interroger sur ce qui fonde le goût prononcé de nos deux communautés à la fécondité nombreuse.

En d'autres termes comment les communautés Baoulé/Malinké se représentent-elles la procréation ? Quels en sont les facteurs structurant leurs représentations ? Quels en sont les nuances ?

Vu les perspectives socio-anthropologiques que nous attachons aux réponses à ces interrogations, nous avons contacté 30 personnes de façon intentionnelle ou par effet boule de neige pour un entretien semi-directif.

Ainsi, dans un développement bien structuré, nous évaluerons les perceptions populaires liées à la procréation humaine chez ces communautés et cela s'articulera autour d'une méthodologie, des résultats et d'une discussion des résultats.

2. Méthodologie

Notre recherche s'est effectuée dans la commune de Bouaké. Fondé en 1865, Le Nom Bouaké trouve son origine au XVIIIe siècle du nom de son chef Koua Gbéké. Bouaké est située au centre de la Côte d'Ivoire à 350 km d'Abidjan, la capitale économique et à 111 km de Yamoussoukro, la capitale politique et administrative. Elle est la deuxième ville la plus grande du pays après Abidjan. Dès l'indépendance de la Côte d'Ivoire, la ville de Bouaké est promue comme le pôle urbain d'équilibre centre-nord du pays.

Entre 1998 et 2014, la population urbaine de Bouaké est passée de 462000 à plus de 542000 habitants (Kramo, 2017). Mais une augmentation appréciable de la population est observée ces dernières années, passant de 542000 en 2017 à plus de 830000 habitants en 2021(RGPH,2021). La ville de Bouaké est composée de plusieurs groupes ethniques dont les Baoulé et les Malinké sont les plus représentés. C'est pour cette raison que nous avons sélectionné deux quartiers, le quartier Broukro et Dar-es-Salam composé respectivement et majoritairement d'une population autochtone Baoulé et Malinké (allochtone et allogène).

2.1. Echantillonnage, collecte et traitement de données

La collecte des données a nécessité une enquête de type qualitatif en vue de comprendre et d'expliquer les perceptions populaires relatives à la procréation humaine chez les deux communautés étudiées. L'entretien-semi directif a été retenu et a porté sur un échantillon de 30 enquêtés sélectionnés à partir de la technique du choix raisonné et l'effet boule de neige. Cette technique nous a permis de comprendre, les perceptions que chaque communauté a de la procréation humaine, c'est-à-dire l'importance de l'enfant chez ces communautés étudiées. La taille de l'échantillon est atteinte par saturation avec les discours répétitifs des enquêtés.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons enquêté quatorze (14) femmes de 14 à 49 ans en âge de procréer, dix (10) hommes âgés de 20 à 50 ans, quatre (4) matrones ou agents de santé communautaire et enfin (2) agents de santé. Pour respecter la parité, nous avons interrogé autant de Baoulé que de Malinké soit la moitié de l'effectif pour chacune des ethnies. Peu

importe le statut matrimonial, la profession, l'entretien s'est intéressé qu'aux Baoulé et aux Malinké des dits quartiers qui ont accepté volontiers de participer à l'enquête. Il faut retenir qu'en terme de religion, chacune de ces deux communautés se réclame fortement du christianisme pour les Baoulé et de l'islam pour les Malinké. Par conséquent, le facteur religion pour les enquêtés rencontrés n'avait pas un enjeu majeur du fait que la religion faisait partie intégrante de chaque communauté. Il était difficile de tracer la frontière entre la religion et éducation surtout chez les Malinké. Ville cosmopolite, le français est parlé de tous, même si la qualité reste à désirer. Ce canal de communication, nous a facilité la transmission du message et brisé le mythe de la barrière de la langue. Pendant 10 à 15 minutes voire au-delà pour certains, sur deux semaines dans les ménages et services, les enquêtés ont donné leur point de vue sur la question dans l'anonymat.

Ces propos enregistrés électroniquement et sur support papier ont été regroupés, classés selon le contenu de façon thématique et traité manuellement. Par conséquent, il en ressort les résultats suivants.

3. Résultats

Cette partie du travail consiste à étudier les perceptions populaires associées à la procréation humaine. Elle permet de mettre en lumière les perceptions liées à la procréation humaine chez les deux communautés observées. Pour bien comprendre les fondements de la fécondité chez ces deux communautés, il est essentiel pour le chercheur de s'imprégner de leur carte conceptuelle.

3.1. Carte conceptuelle

La carte conceptuelle des Baoulé et des Malinké met en exergue les fondements ancestraux et organisationnels qui orientent et expliquent leur quotidien. Les points abordés dans notre contexte sont les suivants :

- leur histoire et migration en terre ivoirienne ;
- leur répartition et localisation géographique ;
- l'organisation sociale et politique ;
- la religion et le système de croyances (voir tableau 1).

Tableau 1 : Carte conceptuelle des Baoulé et Malinké de Côte d'Ivoire

	BAOULE	MALINKE
Histoire et migration	Les Baoulé font partie du grand groupe ethnique des Akans, originaires de l'actuel Ghana. Leur migration au XVIIIe siècle est liée à une guerre de succession au sein du royaume ashanti. La reine Abla Pokou aurait mené son peuple à travers le fleuve Comoé, sacrifiant son fils pour le passage. C'est de cet événement que viendrait le nom "Baoulé" (« l'enfant est mort »).	Les Malinké également appelés Maninka, Mandingue ou Mandenka font partie des Mandé du nord originaire de l'actuel Mali et de la Guinée. Descendants de l'Empire du Mali (XIIIe siècle), fondé par Soundiata Keïta, une partie des Malinké ont migré vers la Côte d'Ivoire, notamment pour le commerce et ont diffusé leur langue et leur culture.
Géographie et démographie	Ils vivent principalement au centre de la Côte d'Ivoire, dans une région en forme de « V » délimitée par les fleuves Bandama et N'Zi. Les principales villes de la région baoulé incluent Bouaké et Yamoussoukro. Les Baoulé constituent l'une des plus grandes ethnies de Côte d'Ivoire.	Les Malinkés de Côte d'Ivoire sont localisés principalement dans le nord-ouest et le nord-est du pays dans des régions comme le Bafing, le Dengué, les villes de Kong, Bouna et Bondoukou, un peu partout en grand nombre dans toutes les villes de Côte d'Ivoire.
Organisation sociale et politique	Société matrilinéaire, chaque village est dirigé par un conseil des anciens. Société égalitaire, agricultrice, son organisation politique est une confédération monarchique basée sur la prééminence du clan <u>Walebo Agwa</u> , héritier de la reine Pokou. Les femmes jouent un rôle important,	Société patrilinéaire basée sur la famille élargie, divisée traditionnellement en différentes castes de nobles, des Artisans : Forgerons, tisserands, cordonniers, potières, des chasseurs <i>dozo</i> et Griot. Les femmes sont reléguées au second plan.

	pouvant même devenir cheffes de village, comme à Sakassou.	
Religion et croyances	Aujourd’hui majoritairement chrétien avec la persistance de l’animisme autour du culte des ancêtres, des esprits et des divinités sculptés en statuettes	L’islam est largement majoritaire, avec une persistance de croyances ancestrales et de pratiques magiques liées aux cultes et pratiques musulmanes. Les croyances traditionnelles incluent le culte des ancêtres, le totémisme et des sociétés secrètes comme le Komo.

Source : Recherche de terrain et documentaire effectuée par nous-mêmes, 05/11/ 2025

De ce tableau, il ressort que toutes les deux communautés ont migré en Côte d’Ivoire. Tous influencés par les nouvelles religions, le peuple Baoulé est resté attaché à sa culture qui constitue le baromètre de sa gestion sociale. Cependant, l’islam est au centre de la gestion sociale des Malinké avec des pratiques magico-religieuses. D’origine, de religion et de culture diverses, les deux peuples sont pronatalistes avec une explication propre à chacun. Cette théorie pronataliste trouve sa place dans les deux communautés pour répondre au besoin de ressources humaines de l’agriculture et du commerce principales activités respectives des baoulé et des Malinké. Alors, quelles en sont les réelles motivations ?

3.2. Chez les Baoulé

Situé au centre de la Côte d’Ivoire, le Peuple Baoulé a une valence positive de la postérité et accorde une place prépondérante à l’enfant. Ainsi, la femme Baoulé observe un certain nombre de rituel pubertaire dès l’âge adolescent, notamment « atô n’vlé, doh »⁵ ou lavage de la jeune fille pour affronter la période de la procréation ou pour entrer dans la vie générésique.

Dans leur conscience collective, l’enfant est la force du passé et du présent, il est le signe de la bénédiction divine et de l’existence sociale des parents. Il représente également une sécurité sociale, une valeur de référence et une main-d’œuvre importante.

⁵ C'est le rituel de bain que subi la jeune fille marquant son entrée dans le statut de femme et de future épouse, souvent lié à la puberté dans la culture obstétricale baoulé. La grossesse socialement précoce est prohibée. L’enfant qui naît d’une maternité avant ce bain n’est pas le bienvenu.

3.2.1. L'enfant, signe de bénédiction divine ou de richesse

Chez les Baoulé, la venue d'un enfant au monde est perçue comme un signe de bénédiction divine. Avoir un enfant, signifie qu'on fait partie des « élus », c'est-à-dire des préférés de Dieu.

Le témoignage de cette femme Baoulé nous l'atteste :

« Une bonne femme dans nos traditions africaines doit avoir des enfants même si cette dernière n'est pas mariée, au moins l'enfant devient une bénédiction de Dieu et comble beaucoup de choses qu'aucun mari ne peut donner, car qui peut vivre sur cette terre seule, c'est-à-dire sans enfants ? » (Femme Baoulé veuve de Broukro, 2023).

C'est dans cette même logique que cette femme affirme en ces termes :

« Quand tu as beaucoup d'enfants, tu es respecté et aujourd'hui mangé est chère donc nos enfants sont nos richesses » (Femme Baoulé célibataire, 2023).

Depuis la fondation du monde jusqu'à ce jour, aucune science, qu'elle soit traditionnelle ou moderne ne permet à ce jour de guérir d'une stérilité avérée. Seuls certains cas d'infertilité généralement acquis obtiennent guérison. Par ailleurs, malgré les progrès techniques qui ont permis l'amélioration du corps, la technologie demeure pour l'instant impuissante voire impossible quant à la création de la vie humaine.

« L'homme ne peut créer ou fabriquer un être humain, c'est pour cela chez nous les Baoulé, l'enfant représente la joie et la paix dans un foyer et même dans la vie d'une femme, car l'arrivée d'un enfant c'est vraiment un don de Dieu » (Femme Baoulé, mère d'enfant, 2023).

Cependant, au-delà de la bénédiction divine, de la joie, l'enfant est aussi perçu comme le symbole de richesse pour la famille et pour la femme.

« Selon moi la venue d'un enfant, c'est tout simplement la richesse qui vient dans la famille. Cet enfant va te donner tout ce dont tu désires » (Femme Baoulé, mère d'enfant, 2023).

Allant dans le même sens, le témoignage de cet homme l'affirme également :

« Un enfant est toujours le bien venu, même s'il y a parfois les moyens qui sont limité, c'est Dieu qui donne, donc nous on l'accepte dans la joie » (homme Baoulé, célibataire, 2023).

En résumé, nous retenons que l'enfant est perçu comme le symbole de la grâce divine chez ce peuple et qui l'accueille avec joie. Ainsi, la grâce de Dieu est implorée aux étapes clés de la vie de l'être humain, notamment à la naissance et au mariage. Par l'intercession des ancêtres et des esprits protecteurs, il est demandé à Dieu d'accorder la grâce de procréation à celui qui vient de naître ou aux personnes unies par le lien du mariage.

3.2.2. L'enfant, symbole de l'existence humaine

Il ressort dans nos recherches que l'enfant permet d'unir l'homme à la vie de manière indéniable. En effet, l'enfant, à l'image de l'homme et de la femme, symbolise son existence sociale. Il constitue la "trace" c'est-à-dire la preuve de son passage sur la terre.

En d'autres termes, l'absence d'enfants est synonyme d'inexistence de présence sociale. La construction de l'espace identitaire de l'homme en général et de la femme en particulier, ne peut se faire en dehors de la « procréation active et intégrale ».

« Aujourd'hui la vie est compliquée et devient de plus en plus dure, donc vivre sans enfants, c'est vivre inutilement sur la terre. Même si tu as des milliards en compte et que tu n'as pas d'enfants, tu n'es pas considéré chez nous les Baoulé » (Femme Baoulé célibataire, mère enfant, 2023).

La déficience d'enfants chez les Baoulé est source d'humiliation et de honte, comme le témoigne cette femme dans ses propos :

« Dans notre tradition, celui qui n'a pas fait d'enfant, reçoit un mauvais traitement à sa mort et cela quel que soit le sexe, soit on met un bananier dans ton anus, soit on le dépose auprès de ton corps. Cela pour rappeler que tu n'as pas procréer au cours de ta vie passée et que tu dois absolument procréer à la prochaine réincarnation. L'humiliation vous suit jusque dans la tombe » (Femme Baoulé âgée, 2023).

Ainsi, l'on peut conclure qu'en milieu traditionnel, l'enfant constitue un lien indéniable à la vie, symbole de l'existence sociale.

3.2.3. L'enfant, une sécurité sociale

La descendance est perçue comme une forme de sécurité sociale. L'enfant est mis au monde, nourri puis éduqué dans l'espoir qu'un jour sa production rejoaillisse sur les parents géniteurs.

« Aujourd'hui, je suis actuellement en pleine forme mais après plusieurs années, la vieillesse va s'installer et mes forces vont m'abandonner à cause de la maladie ou la vieillesse et je deviendrai invalide. Je fais donc un enfant et je m'investis en lui pour qu'il soit quelqu'un demain. Comme ça, l'enfant prendra la relève dans mes vieux jours » (Femme Baoulé célibataire, mère d'enfant, 2023).

La descendance est un investissement qui devient rentable au moment où les géniteurs commencent à perdre leur force de travail. Les hommes sont ainsi remplacés dans leur rôle d'assistance familiale par l'enfant qui, comme on le dit, le plus souvent « l'enfant ramène l'ascenseur à ses parents en jouant à son tour le rôle de soutien familial ». Ainsi, la postérité supplée l'absence de système formel de sécurité sociale.

3.2.4. La procréation, une tradition

Pour nos enquêtés, faire un enfant, relève de l'ordre normal des choses en pays Baoulé et le refus de procréer constitue à contrario une déviance sociale. La procréation est une tradition honorée depuis la genèse de l'humanité et donc érigée en norme sociale.

« Moi j'ai fait des enfants, parce qu'une femme en bonne santé et surtout une bonne femme doit faire des enfants pour ses parents mais en premier lieu pour elle-même. Mes parents m'ont mis au monde, et mes frères et sœurs ont également fait des enfants. Je ne peux pas faire l'exception » (Femme Baoulé, 2023).

Pour renchérir, cette femme affirme en ces termes :

« Je ne sais pas selon moi, mais je pense que c'est normal pour une personne de faire des enfants non ? Il faut se conformer à la société. Autour de moi, tout le monde a des enfants. Si je n'en faisais pas, on dirait que je ne suis pas une femme et même une bonne femme » (Femme Baoulé mariée, mère d'enfant, 2023).

Finalement, on peut conclure que la procréation est un phénomène pouvant être classé au rang des coutumes ou des traditions. La procréation échappe à la conscience individuelle, car exerçant sur l'Homme une certaine coercition.

3.2.5. La descendance nombreuse, une valeur de référence

Dans la culture traditionnelle Baoulé, la progéniture nombreuse constitue une valeur de référence célébrée à travers des rites notamment, les rites pubertaires ou les rites de naissances et des objets symboliques (akwaba). Un nombre important d'enfants, est non seulement gage de respect et de considération de la femme ou de l'homme, mais aussi une source de chaleur humaine nécessaire au bien-être de la famille.

« A ma connaissance et même ce que j'ai remarqué dans nos traditions, c'est que tout le monde prend soin d'une femme qui a fait beaucoup d'enfants et c'est elle qui est aimée énormément. Elle est considérée comme la mère de la communauté, car par le jeu de l'alliance conjugale, elle devient la belle-mère de nombreuses familles qui lui doivent respect, amour et honneur » (Femme Baoulé mariée, mère d'enfant, 2023).

Ainsi, l'estime social dont jouit la maternité nombreuse continue d'entretenir et de maintenir la flamme de l'idéologie pronataliste chez les Baoulé de la commune de Bouaké.

3.2.6. La descendance nombreuse, une main-d'œuvre importante

La capacité d'exploitation agricole demeure au cœur des valeurs humaines du peuple Baoulé essentiellement agriculteur. Il est important de produire suffisamment pour nourrir sa famille et dans une certaine mesure les familles alliées. Mais, l'agriculture encore traditionnelle, requiert une main-d'œuvre importante et nombreuse.

La pénibilité du travail champêtre est moins ressentie lorsque celui-ci est fait en équipe avec un nombre important de personnes. Ainsi, dans une situation de pauvreté, la progéniture abondante devient une stratégie de développement de l'exploitation agricole. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les propos suivants recueillis auprès de nos enquêtés.

« Dans notre famille, on fait beaucoup d'enfants, on cherche des héritiers pour nous aider dans nos travaux champêtres, plus le nombre d'enfants est élevé, plus les travaux champêtres sont moins ressentis, parce que tout le monde travaille pour réduire les tâches » (Femme Baoulé célibataire, 2023).

Abordant dans le même sens, cette enquêtée mentionne dans son discours que l'enfant est perçue comme un moyen incontournable et même une arme pour réduire la pénibilité des travaux champêtres chez certains parents en général :

« A cause de la pauvreté qui continue d'augmenter de nos jours, on ne peut pas payer des manœuvres pour nous aider à faire les travaux champêtres. L'on a recours donc aux enfants pour pallier à cette insuffisance, d'où l'intérêt de faire beaucoup d'enfants. Les uns vont aller en ville apprendre un métier ou faire école et les autres vont nous aider à travailler au champ même pendant les vacances, ces enfants nous aide également au champs » (Femme Baoulé, 2023).

En définitive, en mobilisant beaucoup de personnes, l'agriculture traditionnelle constitue un facteur nécessitant une descendance abondante. Qu'en est-il chez les Malinké ?

3.3. Chez les Malinké

Le Malinké est un peuple situé au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire, exerçant la plupart comme activité principale le commerce et le transport. Le peuple Malinké constitue le plus grand groupe ethnolinguistique Mandé en Côte d'Ivoire. En effet, pour ce peuple la procréation humaine représente un moyen approprié pour perpétuer la lignée familiale, car avoir un grand nombre d'enfants permet de garantir la passation de pouvoir familial du père à fils. Ainsi, l'enfant du sexe masculin occupe une place primordiale pour le Malinké.

3.3.1. L'enfant signe de stabilité conjugale

Dans la conscience collective des Malinké de Bouaké, un mariage sans enfant est un drame pour la famille et l'ensemble de la communauté.

L'enfant génère des intérêts qui recomposent les relations entre les époux dans la sphère conjugale, mais aussi entre les membres de la famille tout entière. Toute naissance favorise la régénérescence du cycle vital, source de joie et de bonheur qui viennent aplanir les incompréhensions conjugales.

Ainsi, la belle famille est plus enclue à soutenir l'épouse féconde que l'épouse stérile dans la gestion des différends conjugaux en vue d'une stabilité.

« Lorsqu'une femme arrive à faire des enfants dans son foyer, ses beaux-parents sont toujours là pour la soutenir dans l'éducation des enfants et même dans d'autres choses, ce qui n'est pas le cas avec la femme stérile » (Sage-femme,2023).

En cas de stérilité du couple en milieu traditionnel Malinké, la femme est à priori incriminée. La responsabilité féminine de la stérilité du couple est très prégnante à tel enseigne que toutes les premières démarches de recherche de solutions sont toujours entreprises par la femme. Bien souvent, le mari est encouragé à la polygamie par sa famille ou à faire un enfant hors mariage.

« Chez nous les Malinké, lorsqu'un couple ne conçoit pas, c'est toujours la femme qu'on accuse et cela n'est pas juste selon moi, la belle-famille encourage même l'époux à prendre une autre femme » (Femme Malinké mariée sans enfant, 2023).

Une stérilité a toujours une cause et le lien entre l'infertilité et la sorcellerie est fréquemment établi en pays Malinké. Les matrones ont évoqué le terme de sorcellerie dans un double registre. Certaines femmes sorcières ne peuvent pas donner naissance à un enfant parce qu'elles portent en elles le germe de la sorcellerie. La sorcellerie d'une tierce personne peut également provoquer la stérilité. Ainsi, la femme stérile représente la sorcellerie en tant que sujet ou en tant que victime.

« Je le dit chez nous, si un sorcier lance un sort sur toi, tu ne peux jamais faire d'enfants. Tu prends ventre seulement mais tu n'accouches jamais enfant vivant c'est-à-dire un enfant qui provient de tes entrailles » (Matrone avec enfant,2023).

En fin de compte, pour éviter d'être incriminé comme la responsable de la stérilité de son couple, pour être à la l'abri de toute suspicion de sorcellerie (la femme stérile étant considérée comme sorcière), pour contourner l'avènement d'une coépouse, la maternité s'impose à la femme. Aussi, la femme infertile est-elle prête à tout sacrifier pour avoir un enfant, symbole de « stabilité » du foyer.

3.3.2. Enfant, remède de la solitude

De l'avis de nos enquêtés, l'homme ou la femme en particulier n'est pas fait pour vivre seul, mais pour vivre en société. En effet, la femme est incapable de se suffire. Cette impuissance initiale de la femme l'amène à entretenir des relations humaines agréables et à rechercher la compagnie de ses semblables. La société devient pour elle un bouclier à même d'assurer sa défense vis-à-vis des diverses catastrophes naturelles, économiques et donc une source d'épanouissement et de sécurité.

Par ailleurs, les femmes Malinké demeurent beaucoup attachées à la chaleur humaine. Quand bien même la solitude est quelquefois bénéfique, elle est de manière générale vécue, surtout lorsqu'elle est continue, comme un "enfer".

« Ce n'est pas bon et juste qu'une maison reste calme ou même une femme de rester seule sans enfants. Il y faut de la vie humaine, du bruit, des cris d'enfants. Vivre seule, ce n'est pas bon, la solitude tue petit à petit. Une femme doit faire des enfants pour éviter d'être seule » (Femme Malinké mariée, 2023).

Décidément, la reproduction, source de chaleur humaine, se présente-t-elle en pays Malinké comme le remède par excellence de la solitude dans un contexte de pauvreté ? La chaleur humaine étant de toutes les chaleurs, la moins coûteuse.

3.3.3. L'enfant, pérennité de la lignée familiale

La lignée familiale est l'ensemble de la progéniture d'un individu donné. Celle-ci se présente en pays Malinké, comme le mécanisme par excellence de transmission de génération en génération des valeurs socio-culturelles et autres obligations. Les valeurs essentielles transmises au sein de la lignée, notamment l'affection, la solidarité et l'entraide sont profondément ancrées dans la conscience collective des membres. Ce processus génère chez l'individu un sentiment de fierté de l'héritage culturel reçu dont la survie nécessite la perpétuité de la lignée familiale. Pour assurer cette pérennité, la reproduction s'impose car l'homme naît, grandit, vieillit et meurt.

« Chez nous, il est important de faire un enfant pour assurer la survie de la lignée. Et lorsque vous ne le faites pas vite, vous êtes interpellés par vos parents qui craignent la disparition de leurs noms et de leurs lignées familiales : tu attends quoi pour me faire mon petit fils ? La femme ou l'homme ne doit pas rester sans enfants, ce n'est pas bon. Demain tu le regretteras » (Femme Malinké sans enfant, 2023).

Cet homme rejoint cette femme en disant :

« L'homme a l'obligation de procréer pour laisser ses traces et son nom sur la terre, c'est comme immortalisé son passage » (homme Malinké, célibataire avec enfant, 2023).

Le souci de la survie de la lignée familiale est au cœur des mobiles qui fondent la procréation chez les Malinké de Bouaké. De même, ce peuple se reconnaît par les patronymes qui sont conservés de génération en génération depuis l'origine du premier homme de la lignée. Manquer d'enfant augmente le risque de disparition du patronyme ou de la lignée. Tout est donc mis en œuvre pour assurer la survie, la santé de la reproduction du groupe.

3.3.4. Enfant, signe de virilité

Le concept de virilité, pure construction socio-culturelle et psychologique, s'appuie sur des critères variables et fluctuants dans le temps et dans l'espace. Dans le contexte culturel des Malinké de Bouaké, la virilité est une valeur sociale importante souvent assimilée à l'aptitude à avoir des relations sexuelles, c'est-à-dire la performance ou la puissance sexuelle.

Mais, face à la difficulté pour la société de mesurer la virilité de l'homme, il fait référence à l'enfant comme preuve indirecte. En effet, pour faire un enfant en situation classique, il faut être non seulement fertile, mais aussi et surtout être apte à avoir des relations sexuelles. Ainsi, l'avènement de l'enfant traduit la vitalité à savoir la performance sexuelle de la femme. Aussi, pour la femme obnubilée par l'idée de virilité beaucoup prégnante en pays Malinké, faire un enfant devient une préoccupation majeure, comme l'évoque dans les propos des enquêtés.

« Pour moi, l'enfant atteste de la vitalité sexuelle du père. Je me suis véritablement senti femme qu'après la naissance de mon premier enfant. Ces choses ne s'expliquent pas, mais ça se vit » (Femme Malinké à maternité tardive, mère d'enfant, 2023).

Les témoignages de cette mère viennent soutenir les propos déjà recueillis en disant ceci dans son discours :

« Quand j'ai fait des jumeaux, les félicitations étaient plus intenses et plus nombreuses que celles reçues pour les enfants normaux. Les gens ont l'impression que les efforts fournis pour faire les jumeaux sont plus importants que ceux pour faire un enfant normal, ou alors les femmes qui font des jumeaux sont plus performantes que celle qui font les enfants normaux » (Femme Malinké, mère d'enfant, 2023).

Certes, l'incapacité à procréer n'est pas synonyme d'impuissance sexuelle, mais rien ne montre à la société la capacité de l'infertile à avoir une relation sexuelle. Aussi, la procréation s'impose à la femme pour lever tout soupçon d'impuissance sexuelle ou de manque de virilité de son homme. La présence de l'enfant dans le couple est le baromètre de la fertilité des deux parents.

3.3.5. La descendance nombreuse, un pouvoir politique

La société Malinké est de type monarchique. D'où la passation de pouvoir de père à fils. En effet, si tu n'as pas d'enfant du sexe masculin, le pouvoir risque d'échapper à jamais à ta lignée familiale. C'est pour quoi faire beaucoup d'enfants reste une garantie pour conserver le pouvoir.

« Dans nos culture malinké, l'enfant constitue une arme puissante pour la famille dans le but d'avoir des successeurs demain, nous sommes obligés de faire un nombre élevé d'enfants, donc plus tu as beaucoup d'enfants garçons, plus tu as la chance de garder le pouvoir familial » (homme Malinké, père de 6 enfants, 2023).

Les propos ci-dessus, indiquent clairement que la famille nombreuse est un potentiel, c'est-à-dire un pouvoir politique traditionnel pour pérenniser et maintenir le pouvoir familial. La fécondité élevée reste culturellement une valeur importante, d'où l'entrée des femmes trop jeunes dans la vie génésique, poussées parfois par leur famille au mariage précoce. Dans des contextes de précarité, la descendance nombreuse est perçue comme une sécurité. Lorsqu'il n'y a aucune assurance sociale contre la perte de son emploi, pour les frais de santé, pour sa retraite, avoir une famille importante est une garantie socio-économique.

3.3. 6. Préférence d'un sexe, source de progéniture nombreuse

Chez le Malinké, la recherche d'un sexe précis, surtout le sexe masculin, peut conduire le couple ou la femme à faire beaucoup d'enfants. En effet, dans la société traditionnelle Malinké, l'on se marie hors de son village et parfois loin de celui-ci.

A l'issue de la consommation du mariage, la fille quitte son village pour rejoindre son mari où elle va résider définitivement. Ainsi, la femme qui a fait seulement des filles se retrouve seule à un moment donné de sa vie. En cas d'invalidité partielle ou totale, liée à la maladie ou à la vieillesse, il n'y a personne pour l'aider. En cas de décès du père, seuls les enfants de sexe masculin ont droit à l'héritage.

Pour toutes ces considérations, la préférence des enfants de sexe masculin est beaucoup prégnante chez les Malinké de Bouaké comme le traduisent bien les propos recueillis.

« La vieillesse est très difficile à vivre et cela devient encore plus compliqué lorsque vous n'avez que des filles, cela veut dire que vous n'avez pas d'enfant car un jour ou l'autre, toutes seront mariées et donc appelées à quitter votre cours voire votre village pour rejoindre leurs foyers respectifs. Cette situation est difficile et rend malheureux car on a toujours besoin de soutien dans les situations de maladie » (Femme Malinké, mère d'une fille prête pour le mariage, 2023).

L'enfant du sexe masculin chez le peuple Malinké est plus accueilli avec joie, le témoignage ci-dessous l'atteste :

« J'ai eu trois filles avec madame, mais l'année où elle m'a donnée un petit garçon, j'étais plus heureux parce que mes filles vont un jour aller dans leur foyer, alors que mon fils, chaque fois que j'aurais besoin de lui, il sera là » (homme Malinké, de 3 filles 1 garçon, 2023).

De ce qui précède, le couple n'ayant que des filles continuera à faire des enfants tant qu'il n'a pas obtenu un garçon. C'est le cas de Madame T, mère de onze filles qui a accepté de partager son témoignage avec nous.

« Je n'ai fait que des filles et à force de rechercher un sexe différent j'ai failli mourir. Non seulement mon mari se plaignait parce que je ne lui ai pas fait un héritier, mais moi aussi j'étais malheureuse de savoir qu'un jour, je n'aurai jamais personne pour m'aider dans les tâches ménagères à plus forte raison, me relayer en cas de perte d'autonomie. La douzième grossesse s'est terminée par une rupture utérine. L'enfant est décédé et moi, j'ai eu la vie sauve grâce à l'efficacité des agents de santé. Pour ne plus risquer ma vie, le docteur a enlevé mon utérus » (Femme Malinké mariée, mère de 11 filles, 2023).

En résumé, nous retenons que la recherche d'un sexe préféré sur procréation conduit souvent à une descendance nombreuse, exposant le couple ou la femme à divers risques.

3.4. Analyse comparative

Au terme de cette analyse, nous retenons que la postérité donne lieu chez les deux communautés étudiées à des perceptions diverses, dont la connaissance permet de comprendre en profondeur les attitudes à son égard. La variété des conceptions de la procréation reste déterminée par la variation des logiques psychologiques, sociales, économiques et cosmologiques qui caractérisent les deux groupes ethnoculturels.

Mais, les valeurs de la postérité mises en évidence par l'enquête de terrain, loin de s'exclurent, se complètent mutuellement.

Tableau 2: Récapitulatif des résultats des perceptions relatives à la procréation humaine chez les communautés Baoulé et Malinké

Communautés	Statuts des enquêtés	Perceptions relatives à la procréation humaine
Baoulé	<ul style="list-style-type: none"> - 14 Femmes - 10 Hommes - 04 Matrones 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant, signe de bénédiction divine ou de richesse - L'enfant, symbole de l'existence humaine - L'enfant, une sécurité sociale - La procréation, une tradition - La descendance nombreuse, une valeur de référence - La descendance nombreuse, une main d'œuvre importante
Malinké	<ul style="list-style-type: none"> - 02 Agents de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant signe de stabilité conjugale - L'enfant, remède de la solitude - L'enfant, pérennité de la lignée familiale - L'enfant, signe de virilité - La descendance nombreuse, un pouvoir politique - Préférence d'un sexe, source de progéniture nombreuse
TOTAL		30

Source : Enquête de terrain, 2023

Au regard de ce tableau, ces deux communautés n'ont pas la même explication de leur intérêt pronataliste. En dépit des spécificités, il se dégagent des similitudes.

3.4.1. Les similitudes

Du point de vue commun en lien avec la procréation chez les deux communautés, l'on observe une pensée pronataliste. En effet, ces communautés ont un désir croissant d'enfantement. Ainsi, l'enfant devient une forme de richesse indéniable pour eux. Explicitement, l'enfant est l'essence de vie d'une société. Cependant, quelles sont les spécificités en matière de procréation ?

3.4.2. Les spécificités

La perception relative à la procréation chez les deux communautés est commune bien qu'elles aient des points de vue divergents. Au niveau du peuple Malinké, la procréation est un moyen pour conserver le pouvoir de génération en génération. Donc l'absence d'enfant surtout celui du sexe masculin augmente le risque de disparition de la lignée familiale. Contrairement chez les Baoulé, la procréation est perçue comme une valeur de référence, quel que soit le sexe de l'enfant. Après avoir montré les points de vue communs et divergents chez les deux communautés observées sur la procréation humaine, à travers les résultats obtenus, quelles observations les études antérieures ont-elles porté sur la question ?

4. Discussion

Nous avons montré à travers ce travail, qu'il existe une pluralité de facteurs influençant la procréation humaine. L'intérêt que vise chaque communauté influence sa fluctuation en matière de procréation. La conception pronataliste de chaque communauté se fonde sur les bases de survie et de conservation de son organisation sociale. C'est en cela l'enfant, selon les tâches qui lui sont dévolues dans le fonctionnement de la famille transparaît comme une valeur économique.

4.1. Enfant, comme valeur économique, de richesse

Le rôle de l'enfant dans la division du travail social se jauge principalement à partir de son rôle dans l'activité économique des parents. Il y a un certain nombre de tâches dévolues aux enfants pour le bon fonctionnement de la famille dans chaque communauté. Ce rôle transparaît dans les représentations économiques que les parents ont de l'enfant. Cette place qu'occupe l'enfant modèle leur préférence en matière de fécondité. Kouadio et Mbaye (2015) dans une étude sur les Agni d'Abengourou en Côte d'Ivoire, trouve que les enfants jouent un rôle important dans l'activité économique, dans l'organisation sociale, de la production des biens nécessaires à la consommation, à la commercialisation en un mot à la production de richesses familiales. En plus de leur intervention dans des activités à caractère économique, le travail social est structuré

autour de celui de l'enfant. Dans ce cas, il devient une aide pour les parents. Par ailleurs, l'enfant est perçu comme un indicateur de prestige social pour les parents, en ce sens qu'il est primordial dans l'évaluation sociale des parents. De plus, l'enfant est un investissement certain à long terme pour les parents devenus inactifs. Tous ces avantages liés à la procréation pourraient être vus comme des stimuli aux fortes fécondités dans le milieu rural tout comme chez les Baoulé et les Malinké de Bouaké. L'avenir étant toujours incertain, la seule valeur sûre de sécurisation pour certaines sociétés traditionnelles est la fécondité en masse.

4.2. Enfant, source de sécurité sociale et politique

L'enfant, un substitut des vieux jours des parents. Dans les communautés étudiées, l'enfant à un moment donné prend la relève des parents. Les parents et les jeunes frères sont entièrement à la charge des grands enfants au plan économique et social. Il revient aux enfants d'accroître la capacité financière et économique de la famille. L'enfant devient donc le centre de la famille. C'est ce travail de l'enfant que Caldwell (1977) a mis en exergue dans les sociétés traditionnelles nigérianes dans ses travaux. Il a mis en lumière ce soutien qu'apportaient les enfants à leur famille dans la société africaine nigériane. Il a démontré combien dans cette société traditionnelle le travail social s'organisait et s'appuyait sur celui des enfants. Alors quand, une famille venait à manquer d'enfant, son avenir devient sombre. L'enfant est une force de travail ou une main d'œuvre et une sécurité sociale pendant la vieillesse des parents. Partant de ce fait, les personnes infertiles et incapables de procréer, sont méprisées et reléguées au banc de la société. Le statut social et la perpétuité de la lignée familiale s'attribut en fonction du nombre et de la réussite sociale des progénitures des parents (Boko, 2024). L'absence d'enfant est donc synonyme de fin d'existence d'une lignée familiale. C'est en cela que le nombre élevé d'enfant est une valeur de référence dans nos communautés étudiées. La garantie s'apprécient en fonction des valeurs de chaque communauté, révèle la préférence d'un choix de sexe plus sûr pour la sécurité sociale.

4.3. Statut social et sexe de la descendance

Dans des sociétés traditionnelles, les filles et les garçons occupaient des rôles non substituables ce qui conduisait à vouloir des enfants des deux sexes. Aujourd'hui, dans les sociétés qui prônent un statut d'égalité entre les hommes et les femmes, où la valeur des enfants n'est plus économique et où l'État providence s'est en partie substitué aux obligations des enfants à l'égard des parents, les comportements individuels, devraient conduire à une valeur équivalente des filles et des garçons et à un affaissement de la préférence masculine au profit d'une

indifférence entre filles et garçons. L'absence de préférence de sexe serait alors un indicateur de l'égalité entre les sexes dans les sociétés et à l'échelle individuelle (Andersson et al., 2006 ; Williamson, 1976) cités par Olivia et Carole (2021)). De plus, la fécondité serait alors indépendante de toute préférence de sexe (Pollard et Morgan, 2002). Les résultats des travaux menés en Europe ou aux États-Unis, même s'ils ne convergent pas tous, montrent une tendance de fond orientée vers une aspiration à la mixité des sexes (avoir une fille et un garçon) (Tian et Morgan, 2015). Dans des Etats comme la Palestine, tout comme la communauté Malinké étudiée, la préférence pour un enfant de sexe masculin n'est pas sans lien avec la mission que doit remplir l'enfant garçon : son statut d'homme lui confine des avantages et des pouvoirs, mais il implique aussi des responsabilités et lui impose des devoirs notamment celui de veiller sur l'honneur de la famille et d'accomplir son rôle de protecteur. Pour Memmi et Desgrées (2011), en Palestine, les couples acquièrent un nouveau statut qui repose sur le prénom de leur premier fils : ils deviennent « Abu » (père de) et « Oum » (mère de). Les parents d'une famille sans garçons sont parfois raillés comme étant « Abu banaat » ou « Oum banaat » (respectivement le père et la mère de la fille) et sont même déconsidérés. Ceux qui n'ont pas de garçon, ont des difficultés à supporter la pression sociale. Le statut même de la femme change avec la maternité et surtout après la mise au monde d'un garçon. Cela se traduit concrètement par des réceptions plus grandes pour les naissances de garçons, en l'honneur du nouveau-né et de sa mère, et par des changements plus profonds dans les relations conjugales et dans les rapports belle-fille/beaux-parents. Cette pression sociale peut conduire à de véritables rejets lors de naissances de petites filles. Par exemple, au début des années 2000, l'orphelinat des Sœurs de Charité à Ramallah recueillait régulièrement des bébés de sexe féminin abandonnés dans la rue (Auréjac, 2001).

Ces préférences sont conditionnées par le milieu social d'appartenance. Tout compte fait, l'enfant quel que soit le sexe est une lueur d'espoir dans pour les parents et sa communauté. Son absence n'est jamais souhaitée au grand jour. C'est la recherche de cette richesse, cette garantie sociale et les normes de vie de chaque communauté qui explique son pronostic au pronatalisme.

Conclusion

Les perceptions populaires relatives à la procréation humaine ou la postérité occupent une place prépondérante chez les deux communautés étudiées, occasionnant ainsi une forte fécondité dans la commune de Bouaké. Au niveau du peuple Baoulé dans la commune de Bouaké, la

procréation humaine est perçue par ces femmes comme un signe de bénédiction divine ou de richesse, un symbole de l'existence humaine, une main-d'œuvre importante, et aussi une sécurité sociale pour la société mais particulièrement pour la famille. Contrairement au peuple Malinké enquêté, cette procréation humaine représente un pouvoir politique, un signe de virilité, un remède de la solitude et enfin une pérennité de la lignée familiale. De manière évidente, on retient que le peuple Baoulé et Malinké, les deux communautés de l'étude nonobstant leur perception différente relative à la procréation humaine, l'enfant reste au centre des intérêts de la famille. Cette idéologie, même si elle continue de faire effet, elle commence à être mise en mal par la cherté de la vie et certaines pratiques sexuelles non reproductives. Ces pratiques associées aujourd'hui à la santé de la reproduction, constituent un terrain fertile pour la recherche socio-anthropologique et toutes disciplines associées.

Références bibliographiques

- Aménagement linguistique dans le monde, (2017). « Côte d'Ivoire : l'aménagement linguistique »[en ligne, <https://www.axl.cefan.ulaval.ca>], consulté le 31 Janvier 2024
- Analyse Sociétale Africaine (ASA) (2017). « Les Malinké en Côte d'Ivoire », [en ligne <https://africansecuritynetwork.org>] consulté le 31 Janvier 2024
- Andersson, G., Hank, K., Rønse, M., and Vikat, A. (2006). Gendering Family Composition: Sex Preferences for Children and Childbearing Behavior in the Nordic Countries. *Demography* 43, 255–267.
- Andersson, G., Hank, K., Rønse, M., and Vikat, A. (2006). Gendering Family Composition: Sex Preferences for Children and Childbearing Behavior in the Nordic Countries. *Demography* 43, 255– 267.
- Auréjac, C. (2001), *Les femmes palestiniennes*, l'Hydre.
- Bertrand, A-L.; Oris, M.; Prabhat, D.; Oza, S. (2014), Déterminants socioéconomiques et culturels du contrôle des naissances dans les bidonvilles de Mumbai : une contribution à la compréhension du malthusianisme de la pauvreté. In: *Actes du XVIIe colloque international de l'AIDELF sur Démographie et politiques sociales. Ouagadougou*.
- Boko, K. (2024). « Perceptions socioculturelles des pratiques contraceptives dans le canton de Sedome (commune de Yoto 3) au Togo », Université de Lomé. [en ligne, <https://edition-efua.acaref.net/wp-content/uploads/sites/6/2024/05/8-Komivi-BOKO-1.pdf>], consulté le 20 Octobre 2025
- Bourdieu, P. (2011). « Pierre Bourdieu, fondateur des études de genre en France » [en ligne, <https://geoffroydelagrasnerie.com>], consulté le 02 Février 2024
- Bourdieu, P. (2018), la domination masculine ISBN 978-2-0210-6927-3 (ISBN 978-2-02-035251-2, 1 re publication) © Éditions du Seuil, 1998, et augmenté d'une préface en 2002 pour la préface p 24-32
- Cadwell, J C. (1977), the economic rationality of high fertility: An investigation illustrated with Nigerian survey data. *Population studies*; 31(1): 5-26
- Fonds des Nations Unies pour les Activités de Population (UNFPA) (2024). « Afrique de l'Ouest et du centre santé maternelle » [en ligne, <https://wcaro.unfpa.org>], consulté le 31 Janvier 2024
- Kouadio, A. M. N et Mbaye E. M. (2015), Le rôle de l'enfant dans l'organisation sociale du travail et son implication sur le recours des femmes rurales aux méthodes modernes de

contraception en côte d'ivoire, European Scientific Journal, edition vol.11, No.32 ISSN: 1857-7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431

Kramo, K. (2017). « Services collectifs de transport intra-urbain à Bouaké : des offres de mobilité à hauts risques pour les populations » [en ligne, <http://doi.org/10.4000/echogeo.14882>], consulté le 10 Octobre 2025

Memmi, S., et Desgrées L. A., (2011) « De la préférence genrée à la sélection sexuelle dans la société palestinienne », Working Paper du CEPED, numéro 19, CEPED, UMR 196 Université Paris Descartes, INED, IRD, Paris, [en ligne <http://www.ceped.org/>], consulté le 09 Novembre 2025

Olivia, S., et Carole, B. (2021) Fille ou garçon ? Préférences des mères et des pères pour le sexe de l'enfant à naître en France, Université Versailles St Quentin / Laboratoire Printemps, France [En ligne <https://ipc2021.popconf.org/uploads/210942>], consulté le 09 Novembre 2025

Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2023). « Quel est l'état des lieux de l'infertilité dans le monde », [en ligne, <https://www.sant-sur-le-net.com>], consulté le 31 Janvier 2024.

Pollard, M.S., and Morgan, S.P. (2002). Emerging Parental Gender Indifference? Sex Composition of Children and the Third Birth. *American Sociological Review* 67, 600–613.

Tian, F.F., and Morgan, S.P. (2015). Gender Composition of Children and the Third Birth in the United States: Gender Composition of Children and the Third Birth. *Fam Relat* 77, 1157–1165.

Procréation Médicalement Assistée (PMA) (2024). « Côte d'Ivoire tableau des Indicateurs en Détails » PMA Côte d'Ivoire, [en ligne, <https://www.pmadata.org.pdf>], consulté le 14 Février 2024.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2021). « Résultats globaux définitifs », <https://plan.gouv.ci>

Rocher, G. (1968), *Introduction à la sociologie : l'Organisation sociale*, Paris, Editions H.M.H, 358 p. ([ISBN 978-2-02-000589-0](#))